



Fauche retardée en faveur de l'avifaune prairiale : 11 ans d'expérimentation dans le Val de Saône

**SOUMAYA BELGHALI¹,
CAROLINE LE GOFF¹,
CHRISTOPHE FERRIER²,
AURÉLIEN LACONDEMINÉ³,
PHILIBERT SOUFFLOT¹,
JOËL BROYER²**

¹ OFB, Direction régionale
Bourgogne-Franche-Comté,
Service Connaissance – Birieux.

² OFB, Direction de la recherche
et de l'appui scientifique,
Unité Écosystèmes lacustres – Birieux.

³ OFB, Service départemental de
Saône-et-Loire –
Montceau-les-Mines.

Contact : caroline.le-goff@ofb.gouv.fr

Face au déclin de l'avifaune prairiale, une réaction pourrait être la mise en place de prairies fauchées chaque année assez tardivement. Nous pouvons en effet supposer qu'une telle mesure attirerait durablement des oiseaux philopatrics, fidélisés par la réussite de leur nidification. Une expérience de ce type a été réalisée sur 11 ans dans le Val de Saône, afin d'étudier l'effet du report de la date de fauche annuelle après le 15 juillet sur les passereaux, le courlis cendré et le râle des genêts.

© P. Soufflot/OFB

Des fauches retardées pour tenter de pallier le déclin de l'avifaune prairiale

L'avifaune prairiale présente un déclin continu dans toute l'Europe (Voříšek *et al.*, 2010), qui résulte notamment de la réduction et de la fragmentation des surfaces de prairies associées à certaines pratiques agricoles. En particulier, une des menaces pesant sur l'équilibre démographique des populations est une date de fauche trop précoce (en général la deuxième décennie de juin dans le Val de Saône) pour permettre aux juvéniles de fuir devant la faucheuse et donc pour assurer un bon succès reproducteur. Afin de pallier cela, une stratégie d'intervention peut être d'instaurer des fauches retardées, constantes d'une année à l'autre. Cette stratégie s'appuie sur l'hypothèse que les éclosions seront plus importantes dans les

patches d'habitats les plus qualitatifs avec une fauche retardée, et sur le fait que la philopatrie (capacité des individus à revenir nicher là où ils sont nés) peut être étonnamment importante chez certaines espèces prairiales (Kokko & Sutherland, 2001). De plus, Müller *et al.* (2005) et Shitikov *et al.* (2015) ont montré que de nombreuses espèces d'oiseaux prairiaux ont un taux de dispersion pour la reproduction qui devient plus important à la suite d'une perte de nid ; ces espèces peuvent donc probablement être attirées et se fixer sur les prairies plus favorables.

Ainsi, l'OFB a mesuré les effets qu'une fauche retardée chaque année après le 15 juillet pouvait avoir sur la distribution spatiale des passereaux prairiaux et sur leur succès reproducteur. Cette étude a utilisé comme cadre expérimental trois sites du Val de Saône, chaque site étant défini par la surface comprise dans un

rayon de 200 mètres autour de trois circuits parcourus régulièrement. Au sein de ces sites se trouvent à la fois des prairies conventionnées pour des fauches retardées à partir du 15 juillet et des prairies non conventionnées. Ces conventions ont été mises en place en 2009 et courent jusqu'en 2032, dans le cadre des mesures compensatoires qui ont fait suite à la construction de l'axe autoroutier A406 par la société APRR pour le contournement sud de Mâcon. Cet article fait l'état des lieux des 11 ans de suivis réalisés après la mise en place de cette mesure, qui a pour but de conserver l'avifaune présente dans les prairies des plaines inondables du Val de Saône (la zone d'étude et les protocoles sont détaillés dans l'**encadré 1**). Pour l'étude des passereaux, les années de grandes crues tardives, 2013 et 2016, n'ont pas été intégrées aux analyses, et la reproduction a été suivie jusqu'en 2018.